

Le *Catalogue collectif national* mentionne 9,500,000 volumes répartis dans 224 bibliothèques gouvernementales, universitaires, publiques et spéciales dans toutes les provinces. Comme ces bibliothèques signalent régulièrement leurs nouvelles acquisitions, le *Catalogue* constitue une source de renseignements constamment à jour sur les ressources en livres du pays. En 1965-1966, le *Catalogue* a enregistré plus d'un demi-million d'acquisitions. Durant l'année terminée le 31 mars 1966, on a demandé à la Division des ouvrages de référence de localiser près de 40,000 ouvrages et il est intéressant de noter qu'elle en a repéré 80 p. 100 dans les bibliothèques canadiennes. Environ le tiers des demandes visent des livres de science et de technologie et 80 p. 100, des livres publiés depuis 1925.

La Bibliothèque nationale publie aussi des bibliographies et le cumul annuel du *Canadian Index to Periodicals*.

L'édifice permanent de la Bibliothèque nationale et des Archives publiques sera situé sur la rue Wellington à l'ouest des édifices du Parlement, à Ottawa. L'édifice sera prêt vers la fin de 1966.

La Bibliothèque scientifique nationale.—La bibliothèque du Conseil national de recherches constitue à la fois la bibliothèque du Conseil et la Bibliothèque scientifique nationale du Canada. Dès 1924, le Conseil consultatif honoraire de la recherche scientifique et industrielle, fondé en 1916 (aujourd'hui le Conseil national de recherches), avait proposé la fondation d'une Bibliothèque scientifique centrale (voir pp. 409-417). La bibliothèque progressa lentement jusqu'en 1928, lors de l'installation des premiers laboratoires du Conseil. Depuis, son expansion a marché de pair avec celle des laboratoires, ainsi qu'avec les intérêts et les activités du Conseil, de sorte qu'en 1953, selon un accord avec la nouvelle Bibliothèque nationale, la bibliothèque du Conseil national de recherches assumait officiellement les fonctions de bibliothèque nationale dans le domaine de la science et de la technologie. En 1965, la collection de la Bibliothèque renfermait plus de 600,000 volumes et augmentait au taux de 150,000 ouvrages par année, y compris les revues et autres périodiques, volumes, brochures, rapports techniques et rapports de recherche. Le gros de ce stock se trouve à la bibliothèque centrale, les collections moins volumineuses et plus spécialisées étant réparties entre six succursales.

Les ressources de la Bibliothèque sont accessibles grâce à un vaste service de prêts interbibliothèques et de photocopie. En vue de fournir des renseignements à jour sur son stock, la Bibliothèque publie deux fois par mois la revue *Recent Additions to the Library*; une liste, *Serial Publications in the Library*, paraît aussi à des intervalles fréquents, grâce au service d'ordination des données. Les services de référence et de recherche portent sur les demandes de renseignements scientifiques, le dépouillement de la documentation, la rédaction de résumés ou de bibliographies et le dépistage de publications peu connues.

Le *Canadian Index of Scientific Translations*, fichier qui indique où trouver certaines traductions anglaises au Canada et ailleurs, est tenu à jour par la Bibliothèque. Les traductions de textes scientifiques, établies à la section des traductions de la Bibliothèque, sont inscrites et mises à la disposition du public canadien et étranger. En outre, cette section s'occupe de la traduction anglaise complète de la revue russe *Problemy Severa* (Problèmes du Nord).

L'*Union List of Scientific Serials in Canadian Libraries* et le *Directory of Canadian Scientific and Technical Periodicals* relèvent de la Bibliothèque scientifique nationale.

Bibliothèques publiques.—Les bibliothèques publiques ressortissent aux gouvernements provinciaux, mais sont généralement administrées et réglementées par les autorités municipales, sauf à Terre-Neuve et en Île-du-Prince-Édouard où les gouvernements provinciaux assurent les services de bibliothèque publique dans les limites de leur province. Les bibliothèques municipales desservent la population urbaine et les bibliothèques provinciales et régionales desservent la population plus éloignée. La statistique sommaire de l'enquête annuelle des bibliothèques publiques effectuée en 1964 ainsi que les totaux correspondants de 1963, figurent au tableau 2. Les prêts ont été de 4 volumes par habitant